

# Arc info



Journal des collégiens de Jeanne d'Arc la Salle Reims



Dossier spécial réseaux sociaux

## Les élèves, les réseaux et portraits d'influenceurs

Les élèves se positionnent sur l'intérêt et le danger des réseaux sociaux. Il y a des centaines d'influenceurs sur internet aujourd'hui. Certains ont des millions d'abonnés. Ils parlent de tout et gagnent beaucoup d'argent. Portraits.

Pages 3 à 7

## Les voyages, ça repart !

En France et seulement pour deux niveaux certes, mais la bonne nouvelle c'est que les voyages scolaires sont de nouveau possibles. Les 5e vont découvrir la montagne à Tignes (illustration ci-contre) en mars et les 4e iront en Ardèche en juin.

Page 2



Les ateliers du midi : diversité au menu

Page 9

Un directeur proche des élèves

Page 8



## Les 5e bientôt à la montagne, les 4e plus tard en Ardèche

Découvertes

# Voyage voyage !

Pour les 5e, le voyage se déroule à la Toussuire, en Savoie, du dimanche 13 mars au vendredi 18 mars 2022.

### Les objectifs :

-Vivre en collectivité en acceptant les différences et les règles de vie du groupe, et ainsi construire les « compétences sociales et civiques », pilier du socle commun.

-Construire un véritable cycle d'apprentissage, afin de permettre aux élèves l'acquisition par la pratique, des compétences et connaissances relatives à l'activité physique de pleine nature, ski alpin.

-Découvrir le milieu montagnard (la faune, la flore, les métiers, la montagne l'hiver).

**Le prix :** entre 500 et 530 euros maximum (en fonction du nombre d'inscrits). Il comprend le voyage A/R, l'hébergement en chambres multiples, la pension complète, la location de matériel, les remontées mécaniques, les cours avec moniteur de ski ESF.

Le nombre de places est limité à 60 participants. Le pass sanitaire est obligatoire pour les élèves âgés de plus de 12 ans et 2 mois. Un avertissement « comportement » au 1<sup>er</sup> trimestre pourrait remettre en cause la participation de l'élève au séjour ! Nous avons été interviewer M. Bergel, professeur d'EPS.

**Pourquoi avoir changé le voyage au ski de niveau ? Qu'en sera-t-il les années suivantes, le voyage sera-t-il toujours réservé aux 6<sup>èmes</sup> ou les 5<sup>èmes</sup> pourront-ils en bénéficier également ?**

**M. Bergel :** Nous avons changé le voyage au ski de niveau pour ne pas défavoriser les 6<sup>es</sup> de l'année précédente qui n'avaient pas pu y aller en raison des restrictions sanitaires. Nous comptons par contre remettre pour l'année prochaine le voyage

pour les 6<sup>es</sup>.

**Est-ce que les 6<sup>es</sup> partent également au ski cette année ?**

**M. Bergel :** Non, les 6<sup>es</sup> ne partent pas car les 5<sup>es</sup> y vont.

**Quelles seront les modifications**

**apportées au programme du voyage par rapport aux années précédentes en raison du Covid-19 ?**

**M. Bergel :** La soirée dansante sera annulée et nous allons essayer de faire un séjour sans portable (à part dans les cas d'extrême nécessité où les parents cherchent à prendre des nouvelles de leurs enfants.)

**Quelles seront les activités qui pourront être réalisées ?**

**M. Bergel :** Nous allons faire des balades nocturnes, les magasins (shopping !), de la luge nocturne, des cours de stretching, etc...

**Le port du masque sera-t-il obligatoire lors de la pratique du ski ?**

**M. Bergel :** Je ne pense pas pour skier mais peut-être que nous leur dirons de le mettre lors des remontées mécaniques, etc.

Suite à la réunion d'informations sur le voyage, il a été dit que les téléphones seraient utilisés sur un temps limité.

### Le voyage en Ardèche pour les 4<sup>es</sup> !

**En quoi consiste le voyage en Ardèche ?**

**M. Bergel :** C'est un séjour en pleine nature à dominante aquatique en eau vive.

**Quand se déroule le voyage ?**

**M. Bergel :** Le voyage se déroulera la dernière semaine de juin.

**Combien de places sont disponibles ?**

Mr Bergel : 70 places sont dispo-

Seuls les voyages en France sont possibles cette année. Les 5e et les 4e vont en profiter. La montagne pour les premiers, l'Ardèche en juin pour les autres.



nibles pour ceux qui souhaitent y aller.

**Que fait-on en Ardèche, quelles sont les principales activités ?**

**M. Bergel :** On fait du canoë, du raid nature (un raid nature ou raid multisport nommé parfois raid sportif ou raid aventure est une épreuve sportive multidisciplinaire courue en équipe sur un parcours en pleine nature. Les disciplines les plus fréquentes dans les raids multisports sont la grande randonnée, le VTT ou le canoë-kayak), du canyoning (le canyoning consiste à descendre des cours d'eau encaissés qui ont formé des gorges suite à des milliers voire des millions d'années d'érosion. C'est un sport sans compétition, une véritable activité physique de pleine nature), de l'escalade et de la spéléologie (la spéléologie est l'activité qui consiste à repérer, explorer, étudier, cartographier ou visiter les cavités souterraines, naturelles, anthropiques ou artificielles, puis à partager ses connaissances).

**Quelles sont les activités que vous ne pourrez pas pratiquer en raison du Covid ?**

**M. Bergel :** Nous pouvons pour le moment toutes les pratiquer car cela reste du sport en extérieur.

**Combien de temps dure le voyage en Ardèche ?**

**M. Bergel :** Nous partons le dimanche et nous revenons le samedi.

Albane VASSOGNE



## Les réseaux sociaux indispensables ?

*De nos jours, les réseaux sociaux sont indispensables pour les adolescents. Officiellement, ils sont interdits aux moins de 13 ans. La loi américaine (relative à la protection de la vie privée des enfants en ligne) interdit de collecter*

*les données personnelles avant cet âge. En France, la loi RGPD impose une autorisation parentale pour ouvrir un compte entre 13 et 15 ans. Cette loi est-elle respectée ?*

Les réseaux sociaux sont considérés dans l'Union Européenne comme des espaces publics, où tout n'est pas permis. Du point de vue de la responsabilité, il convient de distinguer les différents acteurs : celui qui publie des contenus sur le réseau, par exemple le propriétaire d'une page Facebook, d'un compte Twitter ou LinkedIn.

Ce peut être une personne physique, une entreprise utilisant le réseau à des fins de marketing, un parti politique ou une association. Il s'agit de l'éditeur, qui est responsable des contenus qu'il publie. Et celui qui héberge ces contenus, l'entreprise qui gère le réseau social lui-même, Facebook, Google, LinkedIn, Twitter et autres. Concernant les contenus eux-mêmes, la responsabilité de l'hébergeur est moindre que celle de l'éditeur de contenus. Cette responsabilité se trouve toutefois engagée, dès lors que des contenus illicites lui sont signalés et il se doit de mettre à disposition des internautes un système de

signalement.

Il y a trois réseaux sociaux que l'on pourrait qualifier de « connus » auprès des enfants de moins de 13 ans. Ce sont Snapchat, Instagram et TikTok.

**Snapchat :** Snapchat (ou Snap dans le langage courant) est une application gratuite de partage de photos et de vidéos de la société Snap Inc. Elle a été conçue et développée par des étudiants de l'université Stanford en Californie. L'application est accessible dès 13 ans.

**Instagram :** Instagram est une application, un réseau social et un service de partage de photos et de vidéos fondés et lancés en octobre 2010 par l'Américain Kevin Systrom et le Brésilien Michel Mike Krieger. L'âge minimum requis pour utiliser Instagram est de 13 ans.

**Tik Tok :** TikTok est une application mobile de partage de vidéos et de réseau social lancée en septembre 2016. Elle est développée par l'entreprise chinoise ByteDance pour le marché non chinois.



Les réseaux sociaux



Du côté des élèves

## A 13 ans ou plus tôt...

Interview d'élèves de Jeanne d'Arc sur leur ressenti des réseaux sociaux et de leur utilisation.

**As-tu des réseaux sociaux ? Si oui lesquels ?**

Elève 1 : Oui, j'ai Snapchat, Instagram, Tik Tok, un peu de tout mais je n'ai pas Facebook ni Twitter.

Elève 2 : Oui, j'ai YouTube et WhatsApp.

Elève 3, 4 et 5 : Non, je n'ai pas de réseaux sociaux.

Elève 6 : Non, je n'en ai pas à part si l'on considère que WhatsApp est un réseau social.

Elève 7 : Oui, j'ai Instagram et Snapchat.

Elève 8 : Non, malheureusement je n'ai pas encore 13 ans alors il m'est impossible d'en avoir.

Elève 9 : J'ai Snap, Tik Tok, Instagram, Twitter, Facebook, WhatsApp.

Elève 10 : Oui, j'ai Snap.

**Qu'est-ce que t'apportent les réseaux sociaux au quotidien ?**

Elève 1 : Il faut savoir que je n'ai pas grand-chose à faire de ma vie et que donc les réseaux me permettent de me distraire. Puis quand on film des vidéos, après cela nous fait de bons souvenirs

que l'on peut par la suite revoir avec des ami(e)s.

Elève 2 : Les réseaux sociaux me donnent une occupation, des idées de DIY (Do it yourself, tutos de bricolage) à reproduire.

Elève 7 : Pour rattraper des devoirs en cas d'absence c'est plus facile quand ils ne sont pas sur Ecole Directe

Elève 9 : Comme ça, je peux voir les tendances.

Elève 10 : Je peux facilement communiquer avec des amis ou des proches sans carte SIM.

**Si tu n'en as pas, lesquels voudrais-tu avoir et pourquoi ?**

Elève 3 : Non, je n'ai aucune envie d'en avoir.

Elève 4 : J'aimerais bien avoir Tik Tok et Snapchat.

Elève 5 : Je ne pense pas qu'ils soient particulièrement utiles, mais je souhaiterais tout de même avoir Snapchat, juste pour voir les disputes du groupe de classe pour satisfaire ma curiosité.

Elève 6 : Oui, j'aimerais bien avoir Tik Tok pour me divertir

quand je m'ennuie et Snap pour parler à mes amis dont je n'ai pas le numéro.

Elève 8 : Je ne vois pas vraiment l'utilité des réseaux sociaux comme Instagram ou Facebook mais j'aimerais bien par contre avoir Snapchat pour parler avec mes ami(e)s et avec mes cousins.

**Quels sont pour toi les réseaux sociaux les plus connus ?**

Elève 1 : Je pense que c'est Snapchat car beaucoup de monde discute sur Snapchat.

Elève 2 : Pour moi, les réseaux les plus connus sont Tik Tok, Instagram, YouTube, Pinterest, WhatsApp et Facebook.

Elève 3 : Pour moi les réseaux sociaux les plus connus sont Snapchat, Instagram et Tik Tok.

Elève 4 : Tik Tok, Snapchat et Instagram.

Elève 5 : Les réseaux les plus connus selon moi sont Snapchat, Instagram, Tik Tok, YouTube et Twitter

Elève 6 : Je pense que ce sont Snap, Tik Tok et Instagram

Elève 7 : Je pense que ce sont Tik Tok et Snapchat

Elève 8 : Je pense que les plus connus sont Facebook et YouTube, ils ne sont pas forcément les réseaux les plus utilisés mais je pense qu'ils sont en effet connus par beaucoup de gens.

Elève 9 : Pour moi, les réseaux les plus connus sont Tik Tok, Instagram et Snapchat

Elève 10 : Tik Tok.





du collège

## ... Les élèves parlent des réseaux

**Quels sont pour toi les réseaux sociaux les plus utilisés par des enfants qui ont entre 10 et 13 ans ?**

Elève 1 : J'aurais dit Snap et Tik Tok.

Elève 2 : Je pense que ce sont Tik Tok, Instagram, Pinterest et YouTube.

Elève 5 : Les réseaux sociaux utilisés le plus souvent par des enfants de 13 ans sont Tik Tok et Snapchat.

Elève 6 : Je pense que ce sont Snap, Tik Tok et Instagram

Elève 7 : Je pense que ce sont Tik Tok, Snap et Instagram

Elève 8 : Je pense que ce sont Tik Tok et Snapchat

Elève 9 : Je pense que ce sont Tik Tok, Snap et Instagram

Elève 10 : Je pense que ce sont Tik Tok et Snapchat

**Penses-tu que les réseaux sociaux sont dangereux ?**

Elève 1 : De base, non, car c'est un outil mais maintenant, les gens sont mal intentionnés, ils s'en servent pour faire du harcèlement. Autant certains dansent, font du contenu divertissant, autant certains en profitent pour faire du harcèlement. Donc oui, je pense que les réseaux sociaux sont dangereux puisque des gens « attaquent » des personnes car ils pensent que sur les réseaux on ne les trouvera pas.

Elève 2 : Oui je pense qu'ils sont un peu dangereux selon leur utilisation.

Elève 3 : Oui, je pense que certains réseaux sociaux sont dangereux car ils peuvent provoquer des harcèlements, des personnes peuvent se sentir très mal par la



suite à cause de la méchanceté des personnes.

Elève 4 : Pour moi, les réseaux sociaux ne sont pas dangereux tant qu'ils sont utilisés correctement et par des personnes de 13 ans et plus, mais il peut y avoir du cyber harcèlement : des moqueries, des insultes, etc.

Elève 5 : C'est assez difficile de trancher mais je vais dire que oui. On ne peut pas toujours contrôler son image sur les réseaux sociaux et cela dégénère souvent.

Elève 6 : Oui, car les jeunes peuvent subir du harcèlement.

Elève 7 : Oui et non, car on peut se faire insulter mais on peut également faire de belles rencontres et créer des nouvelles amitiés.

Elève 8 : Je dirai oui et non, car les réseaux sociaux sont avant tout des outils. On peut y partager de nombreuses informations comme des photos, des vidéos, des messages ou encore faire des débats, etc... Mais je pense que tout dépend de l'utilisateur, par exemple on ne peut pas savoir avec qui nous parlons sur un réseau, cela peut-être une personne comme vous et moi comme ça peut-être une personne mal intentionnée. Sur les réseaux on

peut retrouver du Cyberharcèlement qui peut prendre de l'importance et devenir grave. Donc les réseaux ne sont dangereux que selon leur utilisation.

Elève 9 : Oui car on ne sait pas sur qui on peut tomber

Elève 10 : Oui, il peut y avoir des personnes mal intentionnées qui récupèrent des informations sur nous grâce aux réseaux sociaux et les publient

**As-tu des ami(e)s qui n'ont pas de réseaux sociaux ?**

Elève 1 : Très peu, je dois avoir deux, trois amies qui n'ont pas de réseaux sociaux mais je connais beaucoup de gens qui en ont.

Elève 2 : Non, toutes mes amies ont des réseaux sociaux.

Elève 3 : Oui, j'ai quelques amies qui n'ont pas de réseaux sociaux.

Elève 4 : Oui.

Elève 5 : Oui, ma meilleure amie et mes amies proches.

Elève 6 : Oui j'en ai une.

Elève 7 : Oui.

Elève 8 : Oui j'en ai quelques-uns mais beaucoup en ont.

Elève 9 : Oui;

Elève 10 : Oui.

Dans une classe de 5<sup>ème</sup> au collège Jeanne d'Arc, environ 58% des élèves ont des réseaux sociaux !  
**RAPPEL** : Les réseaux sociaux sont interdit pour les moins de 13 ans !



Ils ont des millions d'abonnés

## Ils sont influenceurs

Qui sont Michou, Yanns, Tibo Inshape, Juju Fitcats, Miss Jirachi et Game Mixtreize ? Portraits de ceux qui nous influencent, par Elise Kontomichos.

**Michou** de son vrai nom Miguel Mattioli est un youtubeur français né le 2 octobre 2001 (20 ans) à Albert, habitant aujourd'hui à Paris. Il fait des vidéos sur les jeux Among Us, Fortnite, Minecraft, des challenges, des vidéos humoristiques, des vlogs et bien plus encore. Il compte plus de 6 995 000 abonnés en janvier 2022. Il débute sur la plateforme Youtube à l'âge de 14 ans en 2015 avec sa première vidéo sur Freddy's 2. Le 17 avril 2018 il passe le cap du demi-million d'abonnés.

Par la suite il crée une équipe composé de inoxtag, valouzz, Doc jazy, Lebouseuh, Dobby, Pidi et Backadam

nommée la Team Croûton.

Michou sort son premier album intitulé My Life le 3 octobre 2020.

Côté vie privée, il est en couple avec Elsa Bois une danseuse qu'il a rencontré à « Danse avec les stars » depuis janvier 2022.



**Missjirachi** de son vrai nom Elodie Nassar, née le 19 janvier 1997 (25 ans) à Asnières-sur-Scène est une youtubeuse et influenceuse française.



Elle débute sur la plateforme Youtube en octobre 2013 à l'âge de 15 ans avec des vidéos dédiées à l'univers Pokémon.

Elle se met en couple avec le youtubeur David Lafarge lors de la Saint Valentin en 2014 et fait plus de

1200 vidéos avec lui diverses et variées.

Le couple est resté 3 ans et demi ensemble, ils ont annoncé leur séparation en décembre 2017.

En 2018, Gulli la chaîne de télévision, la sélectionne pour une émission de télé qui se nomme « Aaaaahh !! le jeu qui vous met la tête à l'envers ».

Aujourd'hui toujours présente sur Youtube, elle publie moins car elle a d'autres projets à côté, elle totalise plus de 746 mille abonnés sur sa chaîne.

Côté vie privée missjirachi vit dans un appartement depuis septembre 2021 et a eu 2 petits chatons dernièrement.

Elle fait également des vidéos avec ses amis youtubeurs comme Siphano, sora, newtiteuf, ptikouik.

Elle a également du succès sur le réseau social « Instagram ».

**Yanns** voit le jour en 1998 à Metz d'une mère d'origine gitane espagnole et d'un père d'origine portugaise. Il baigne dans la musique depuis son plus jeune âge et s'oriente naturellement vers un style mêlant la pop urbaine et les sonorités latines qui lui sont chères. C'est en 2020 qu'il se fait remarquer avec la sortie du clip « Mon Chouchou », extraits de son premier album « Bambino ».

Il enchaîne avec la sortie d'un second opus en septembre 2021 qui s'intitule « Coeur brisé ».

Il crée son propre label de production en 2021 sous le nom de Prodige music.

En 2022 il sort un album intitulé « pays des merveilles », son titre « Clic clic pan pan » explose les records d'écoute nationale ainsi que son titre « Allo ».

Côté vie privé Yanns maintenant âgé de 24 ans est devenu papa à l'âge de 18 ans, il a une fille de 6 ans actuellement. Yanns est également marié et a un petit frère qu'on surnomme « Gosh » qui est âgé de 17 ans.

Yanns s'est fait connaître grâce à son succès sur le réseau social Tik tok. Le mercredi 9 février 2022 Yanns est passé sur NRJ dans l'émission de Cauet.





et sont très suivis

## sur tous les réseaux

**Gamemixtreize** de son vrai nom Abdel Aridi né le 29 novembre 1992 (29 ans) à Alger en Algérie est un vidéaste et influenceur français. Il arrive en France à l'âge de 5 ans et a dû se débrouiller pour apprendre la langue française. Etant petit, il vit à Marseille avec sa famille puis vers l'âge de 18 ans s'installe à Grenoble chez sa grand-mère où son histoire a commencé sur internet. Il se lance sur la plateforme Youtube le 8 juin 2013 grâce à sa copine de l'époque qui l'a poussé à démarrer sur Youtube car il avait eu un accident de foot et qui s'était cassé le pied. Aujourd'hui sur sa chaîne Youtube il



totalise plus de 3,6 millions d'abonnés grâce au contenu qu'il propose (prank, dégustation, live, débat, vidéo réaction et du gaming). Entre 2019 et 2020 il se lance dans la musique. Il a sorti deux albums : « Toujours le même » en 2020 et « Verano » en

2021. Côté vie privée Abdel est marié religieusement à sa femme Nesrine. Ils ont donné naissance à leur premier enfant Djenna le 22 octobre 2021 actuellement âgée de 3 mois et demi. Côté famille Abdel a deux soeurs Inès 22 ans et Nolren 15 ans et un frère qu'on surnomme momo (mohamed) âgé de 18 ans. Il y a quelques temps, on a appris sur sa chaîne que momo n'était pas son vrai frère car momo et Nolren n'ont pas le même père que Inès et Abdel, mais selon eux il sont comme même frères et soeurs car cela ne changent pas d'après eux.

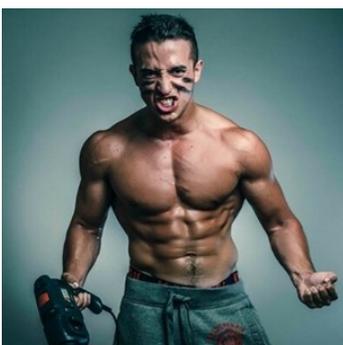
**Juju Fitcats** de son vrai nom Justine Becattini née le 4 février 1995 est une vidéaste et influenceuse française. Elle se lance sur la plateforme youtube le 27 Aout 2017. Elle est actuellement en couple avec Tibo Inshape, à la suite d'un concours de Miss Inshape que Tibo avait lancé sur sa chaîne.

Son clip Clash Tibo Inshape cumule plus de 24 millions de vues sur youtube. Juju Fitcats a également sorti plusieurs sons comme : Clash Tibo Inshape en 2020, réconciliation en duo avec Tibo Inshape en 2020 et Belle au Naturel en 2021. Elle a également du succès sur les réseaux sociaux Tik Tok et Instagram.



**Tibo Inshape**, de son vrai nom Thibaud Delapart, est né le 19 janvier 1992, à Toulouse. Parallèlement à ses études de commerce, Thibaud développe une passion pour la musculation et le fitness.

Le 18 novembre 2013, il décide de se lancer sur You



Tube en publiant sa première vidéo. Sa chaîne sur le thème du fitness vise avant tout à donner des conseils en matière de musculation. Avec plus de 640 vidéos, il atteint, en 2019, les 6 millions d'abonnés, cu-

mulant près d'un milliard et demi de vues depuis la sortie de sa première vidéo.

Fort de son influence sur les réseaux sociaux, le youtubeur lance, en 2015, sa propre marque de vêtements de sport vendue en ligne, et ouvre en 2017 sa salle de sport, Teamshape, à Albi. Le 24 août 2017, il publie, en collaboration avec Cécile-Agnès Champart, le livre *Soyez une Légende*.

Le vidéaste diversifie depuis ses vidéos et propose souvent du contenu en lien avec les métiers de la sécurité, avec notamment, celle portant sur le Service National Universel, publiée le 12 juillet 2019. Financée par le gouvernement afin de sensibiliser les jeunes sur cette toute nouvelle réforme, la vidéo n'a pas manqué de faire polémique.



Rencontre avec M. Testelin adjoint de direction du collège Jeanne d'Arc

## « Avec les jeunes ! »

M. Testelin est le responsable du collège, adjoint de direction. Nous sommes allés à sa rencontre pour en savoir plus sur son rôle dans l'établissement.

### En quoi consiste votre métier ?

**M. Testelin :** mon métier consiste à faire en sorte que le collège fonctionne bien et de m'assurer de la sécurité des élèves, personnels et enseignants.

### C'est quoi votre rôle dans l'établissement ?

**M. Testelin :** mon rôle dans l'établissement est d'accueillir les élèves et les enseignants dans le collège, d'accompagner les élèves dans leur scolarité et d'être à l'écoute des élèves et enseignants.

### Pourquoi avez-vous choisi de faire ce métier ?

**M. Testelin :** j'ai voulu choisir ce métier car j'ai su depuis tout petit que je voulais travailler avec des jeunes, alors j'ai commencé à faire des études puis par la suite j'ai été surveillant, animateur au centre de loisirs, ensuite j'ai travaillé à Saint Jean Baptiste et après je suis arrivé à Jeanne D'Arc. Et j'aime énormément mon métier car j'ai la chance de travailler avec des jeunes et des enseignants.

### Quels sont vos tâches quotidiennes à effectuer la journée ?

**M. Testelin :** mes tâches quotidiennes à effectuer sont : aider les élèves en cas de difficultés, faire le point avec les enseignants, rencontrer des parents si nécessaire et de faire les emplois du temps des enseignants, élèves et AESH.

### Quel est votre rôle auprès des élèves dans l'établissement ?

*M. Testelin au milieu de quelques élèves. Il connaît bien la majorité d'entre eux.*



**M. Testelin :** Mon rôle auprès des élèves dans l'établissement est d'être exigeant envers les élèves et leur faire comprendre que le règlement doit être respecté par tous. C'est aussi les accompagner dans leur projet d'orientation professionnelle à la fin du collège.

**Quel est votre lien avec M. Leprince ?**  
**M. Testelin :** Mon lien avec M. Leprince est de collaborer avec lui pour faire respecter les règles au sein et aux abords de l'établissement. Et du bien être de chacun dans le collège.

### Qu'es-ce qui vous plaît dans votre métier ?

**M. Testelin :** Ce qui me plaît dans mon métier, c'est de voir grandir, évoluer les élèves physiquement et moralement.

### Cela fait combien de temps que vous êtes ici ?

**M. Testelin :** Cela fait 6 ans que je suis à Jeanne d'Arc car je suis arrivé en septembre 2015 et avant j'étais sur Saint Jean Baptiste.

**Propos recueillis par**  
**Elise KONTOMICHS**



# Dix ateliers pour s'évader

Il y a 10 ateliers proposés entre 13 h et 13 h 45. Ils ont lieu le lundi, mardi, jeudi, vendredi, après ou avant la pause déjeuner des élèves. Ils sont animés par les professeurs selon leurs goûts et sont la plupart du temps complets. Cela montre qu'ils sont amusants pour les élèves et ça peut leur permettre de « s'évader » de leurs cours.

Pour en savoir un peu plus sur le sujet, nous sommes allés rencontrer Mme Julé-Roullot, professeur documentaliste et organisatrice de ces ateliers.

**Qui a eu l'envie de créer les ateliers pendant midi dans l'établissement ? ils existent depuis quand et en quelle année ont-ils été créés ?**

**Mme Julé-Roullot :** alors ils ont été créés avant mon arrivée d'il y a 20 ans.

Ils existaient déjà à l'époque ou les

sœurs enseignaient donc ce sont les sœurs qui ont mis ce système en place. Puis j'ai voulu à mon arrivée continuer ce système.

**Est-ce que les ateliers que vous proposez plaisent à l'ensemble du collège ?**

**Mme Julé-Roullot :** Oui bien sûr, sinon je n'aurais pas d'autant d'inscrits !

**Etes vous contente de reprendre les ateliers du midi après une année très compliquée due au Covid ?**

**Mme Julé-Roullot :** Oui je suis contente malgré quelques difficultés comme par exemple les priorités à la cantine parce qu'on n'a pas le droit pour le moment, les horaires en fonction du passage au self des élèves et l'organisation. Donc tout cela

demande énormément de travail.

Cette année il y a un nouvel atelier qui se nomme la Fresque animé par Mme Hagnier professeure d'éducation musicale.

Elise KONTOMICHOUS

## Les différents clubs

Journal : animé par M. Flatet ;  
Rubiks cube et simulateur de vol : animés par M. Coutant ;  
Lecture, discussion, cinéma et manga : animés par Mme Julé-Roullot ;  
guitare : animé par M. Grenet ;  
théâtre 4e : animé par Mme Grandjean et théâtre 3e par M. Flatet.



Le club journal travaille en petits groupes car chacun mange à une heure différente.

## En savoir plus sur la Fresque

Pour en apprendre davantage sur l'atelier qu'elle propose cette année nous sommes allés à sa rencontre et nous lui avons posé quelques questions :

**Quel est le nom de l'atelier que vous proposez ?**

**Mme Hagnier :** Mise en place d'un atelier fresque « Embellir mon collège ».

**En quoi consiste-t-il ?**

**Mme Hagnier :** Il consiste à mettre en exergue les talents de dessinateurs des élèves de l'établissement au service du collège, afin qu'ils soient reconnus dans leur passion de graphistes.

**Quel est le nombre minimum de participants ?**

**Mme Hagnier :** Il n'y a pas de nombre minimum. Tout le monde peut s'inscrire. Par contre on a un nombre maximum de personnes de 20. J'ai à mon actif, 15 élèves inscrits pour la partie graphisme et je ne sais pas encore le nombre exact de participants pour l'inauguration (danseurs, chanteurs, slameurs...)

**Est-ce que tout le monde peut faire cet atelier, si non les quels ?**

**Mme Hagnier :** Normalement ce sont les 4es et les 3èmes qui étaient sollicités. J'ai cependant élargi à une classe de 6e que j'ai en classe.

Mais à la base, les 6s et 5es ont été sollicités pour l'atelier guitare voire chorale.

**Cela aura lieu quel jour et quand ?**

**Mme Hagnier :** L'atelier fresque est prévu tous les mardis midi (à partir de 12h30 - ou 13h) en fonction du passage des élèves à la cantine en salle de musique puis en salle d'arts plastiques pour la finalisation sur papier.

En ce qui concerne l'inauguration de la fresque, elle est prévue en mai ou juin (la date reste à définir) dans la cour de l'établissement avec les élèves et parents d'élèves.